



Femmes : des orientations scolaires puis professionnelles qui ne procurent pas les meilleurs salaires

Les inégalités de salaires sont fortes dans la région : à temps de travail égal, les femmes gagnent largement un quart de moins que les hommes. Bien qu'elles aient, dans leurs études, de meilleurs résultats que les garçons, elles choisissent plus fréquemment des filières sociales ou littéraires, et se tournent ensuite vers des professions à compétences sociales plutôt que des métiers plus sélectifs et plus rémunérateurs. Les femmes quittent plus tôt leurs parents notamment pour se mettre en couple puis fonder une famille. Elles sont moins nombreuses sur le marché du travail et acceptent davantage un poste en deçà de leurs compétences.

Dominique Kelhetter, Karina Mom, Insee

Les inégalités entre les femmes et les hommes sont présentes aux différents âges de la vie. Sur le marché du travail, elles sont particulièrement fortes, notamment dans la région, et s'expliquent par une faible mixité des emplois et par leur nature même.

Des salaires inférieurs

À l'âge actif, un constat est commun aux régions de France : à temps de travail égal, les femmes ont des revenus salariaux inférieurs à ceux des hommes. En 2013, le Grand Est est la deuxième région, après Auvergne-Rhône-Alpes, présentant le plus grand écart de salaire : les femmes de 30 à 65 ans gagnent en moyenne 28 % de moins que les hommes, pour 27 % en France de province (figure 1). Pour autant ces deux régions n'ont pas le même profil. En Auvergne-Rhône-Alpes, les revenus sont parmi les plus élevés de France, pour les hommes comme pour les femmes ; dans le Grand Est, les rémunérations des femmes sont parmi les plus faibles (10^e rang régional) alors que celles des hommes situent la région à la 4^e place.

Des métiers encore typiquement féminins

Une partie des inégalités salariales s'explique par la proportion importante de femmes exerçant des professions parmi les moins bien rémunérées. Par ailleurs, l'éventail de leurs métiers est plus

restreint que celui des hommes. Dans le Grand Est en effet, plus de la moitié des femmes travaillent dans des professions rassemblées dans seulement 11 familles de métiers, tandis qu'on atteint 19 familles pour les hommes, une situation similaire à la moyenne de France de province. C'est en Île-de-France que la

1 Le Grand Est, deuxième région pour les inégalités salariales

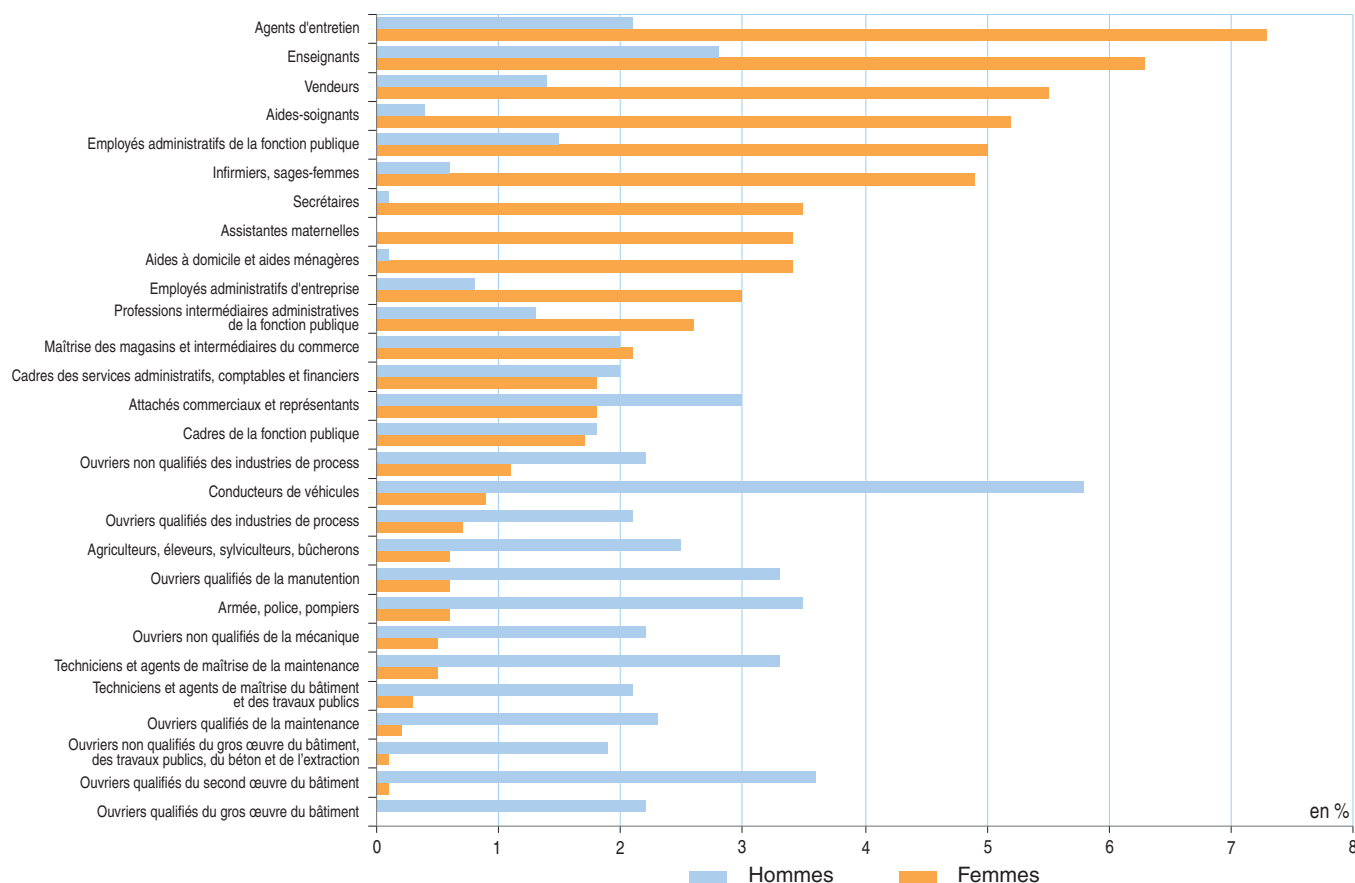
Salaires annuels moyens des femmes et des hommes en 2013

	Salaires femmes (en euros)	Salaires hommes (en euros)	Écart (en %)
Auvergne-Rhône-Alpes	19 689	27 582	-28,6
Grand Est	18 954	26 380	-28,2
Pays de la Loire	18 690	25 862	-27,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	19 740	27 027	-27,0
Île-de-France	25 977	35 520	-26,9
Occitanie	19 125	26 164	-26,9
Bourgogne-Franche-Comté	18 531	25 276	-26,7
Normandie	19 145	26 125	-26,7
Bretagne	18 484	25 169	-26,6
Hauts-de-France	19 080	25 908	-26,4
Centre-Val de Loire	19 563	26 226	-25,4
Nouvelle-Aquitaine	19 029	25 399	-25,1
Corse	19 122	24 207	-21,0
France de province	19 158	26 232	-27,0

Champ : salaires des salariés âgés de 30 à 65 ans, calculés en équivalents temps plein.
Source : Insee, Déclaration annuelle de données sociales 2013.

2 Les femmes, plus souvent agents d'entretien, enseignantes, vendeuses ou aides-soignantes

Répartition des femmes et des hommes entre les familles professionnelles



Note : plus de la moitié des femmes travaillent dans des professions rassemblées dans 11 familles de métiers ; plus de la moitié des hommes travaillent dans des professions regroupées dans 19 familles de métiers. Parmi ces familles, deux sont communes aux hommes et aux femmes : agents d'entretien et enseignants.

Lecture : dans la famille professionnelle des aides-soignants, travaillent 5,2 % des femmes et 0,4 % des hommes.

Champ : femmes et hommes actifs occupés de 25 à 54 ans.

Source : Insee, recensement de la population 2013.

gamme de métiers exercés par les femmes est la plus vaste (14) et en Corse qu'elle est la plus réduite (10). Les métiers de la santé (aide-soignant, infirmier et sage-femme), de la petite enfance (assistant maternel), des services à la personne (aide à domicile et aide ménagère), de vendeur et d'agent d'entretien concentrent 30 % des emplois féminins contre 5 % des emplois masculins (figure 2).

Le déclassement touche davantage les femmes et les jeunes

Le déclassement est la situation dans laquelle une personne a un niveau de diplôme supérieur au niveau le plus fréquent de sa catégorie socioprofessionnelle. En 2012, les femmes de plus de 35 ans étaient plus souvent concernées que les hommes (28 % pour 22 %). Plus touchées par le chômage, elles accepteraient davantage un emploi qui ne correspond pas à leur formation.

Le déclassement touche aussi beaucoup les jeunes de 25 à 29 ans qui en début de carrière, afin d'acquérir de l'expérience, sont plus disposés à postuler sur des emplois en deçà de ce à quoi ils pourraient prétendre.

Le Grand Est est l'une des régions les moins inégalitaires concernant le déclassement des jeunes hommes et des jeunes femmes, en seconde position après la Bourgogne-Franche-Comté. Leur déclassement est par contre globalement plus fréquent dans la région qu'à l'échelle nationale, et de façon un peu plus sensible pour les hommes : 47 % des femmes et 42 % des hommes sont dans cette situation dans le Grand Est pour respectivement 45 % et 39 % en France métropolitaine.

Des femmes toujours moins actives que les hommes

La région se caractérise par une grande différence d'activité entre les hommes et les femmes : le taux d'activité des 30-65 ans est de 72,2 % pour les femmes et de 80,6 % pour les hommes, soit un écart de 8,4 points. Ce différentiel place le Grand Est au 4^e rang des régions de province derrière la Corse, les Hauts-de-France et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (respectivement 12,3, 11,7 et 9,2 points d'écart) (figure 3). La Bretagne et les Pays-de-la-Loire sont les régions aux écarts les plus faibles (5,2 et 5,4 points). C'est l'activité des femmes qui

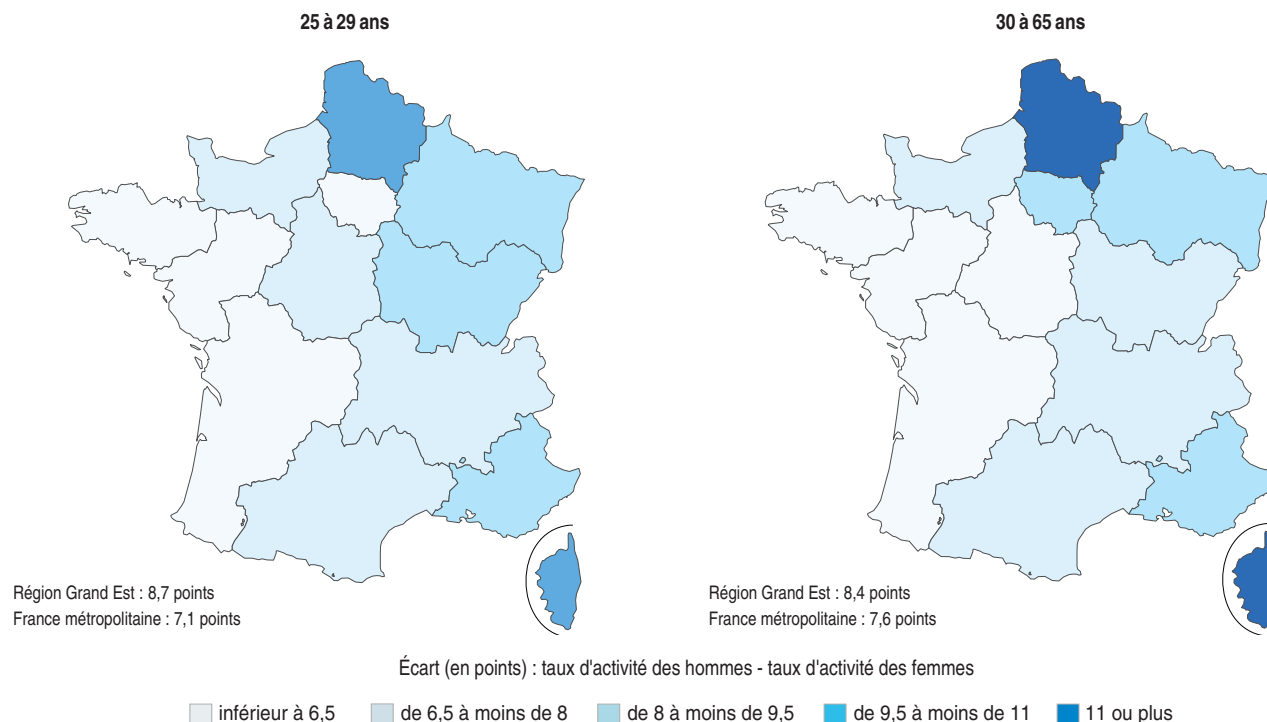
explique les écarts, celle des hommes variant peu. Le Grand Est affiche ainsi l'un des taux d'activité féminins les plus faibles de France.

Bien que l'écart se soit fortement réduit au fil des années, le taux d'activité des femmes n'atteint toujours pas celui des hommes et il diminue toujours à mesure que la famille s'agrandit, surtout lorsque les enfants sont en bas-âge, ou que la femme les élève seule. L'activité des mères de famille monoparentale est en effet proche de celle des femmes en couple avec trois enfants ou plus dont l'un d'entre eux a moins de 3 ans. La monoparentalité touche 9 % des femmes et 2 % des hommes.

Les jeunes âgés de 25 à 29 ans sont plus actifs que leurs aînés, mais le différentiel hommes-femmes pour les taux d'activité est encore plus important (8,7 points). Il place la région en 3^e position derrière la Corse et les Hauts-de-France (respectivement 10,7 et 10,3 points). L'ouest de la France se démarque toujours avec les écarts les plus faibles, inférieurs à 7 points. Par rapport à la moyenne métropolitaine, les jeunes femmes du Grand Est sont plus souvent en couple avec enfants ; l'écart est moindre pour les hommes du même âge. De même, la

3 Les femmes sont moins actives, surtout dans le Nord et l'Est

Écart de taux d'activité entre les hommes et les femmes



© IGN - Insee 2017

Source : Insee, recensement de la population 2013.

proportion de jeunes mères seules avec enfants est plus importante dans la région que dans l'ensemble de la France métropolitaine.

L'entrée dans la vie adulte, entre chômage et indépendance

Au moment de l'entrée dans la vie adulte, ni le marché du travail ni les conditions de vie ne sont favorables aux jeunes. Ils sont très exposés au chômage, les jeunes femmes plus que les jeunes hommes, mais la différence est faible : un point pour la région contre 1,8 point pour la province dans son ensemble. Ainsi, les taux de chômage féminin et masculin atteignent respectivement 18,7 % et 17,7 % pour les jeunes du Grand Est, contre 18,2 % et 16,7 % en moyenne en France métropolitaine.

Les différences entre les jeunes femmes et les jeunes hommes s'observent aussi dans leur mode de vie. L'un des moments charnières de l'entrée dans la vie adulte est celui où l'on quitte ses parents. En matière de décohabitation, les filles quittent le nid familial plus tôt que les garçons. Dans le Grand Est en 2013, 10,3 % des femmes âgées de 25 à 29 ans vivent chez leurs parents ; c'est plus du double pour les jeunes hommes (22,5 %). Les femmes sont plus proches de la moyenne nationale que les hommes (10,5 % et 20,9 %). Le Grand Est ainsi que les Hauts-de-France sont les deux régions où l'écart entre les femmes et les hommes est le plus fort (supérieur à 12

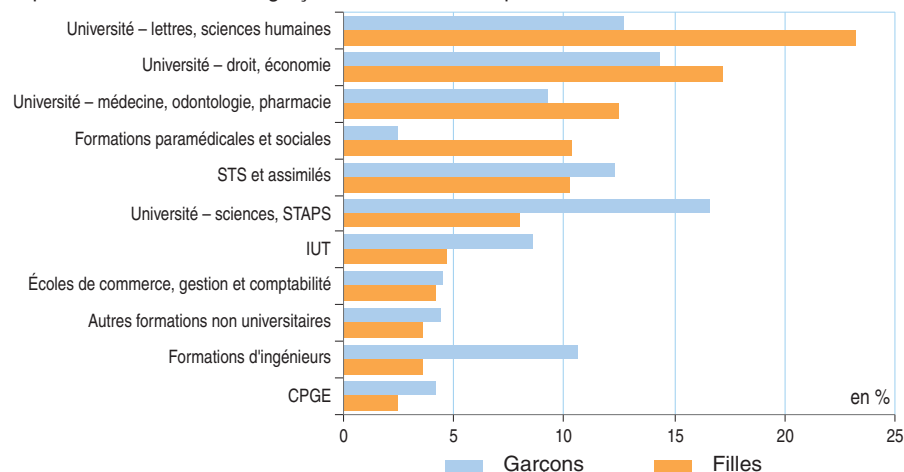
points) ; dans les Pays-de-la-Loire, il n'excède pas 8 points. La décohabitation est un processus complexe dont les facteurs sont multiples, tant sociologiques qu'économiques. Ainsi d'après les travaux d'Olivier Galland (2000), les départs féminins sont moins directement conditionnés par l'insertion professionnelle que par des raisons personnelles, comme former un couple. Quant aux disparités régionales, elles proviennent plutôt du diplôme du jeune et de la catégorie socioprofessionnelle des parents. En effet, les moins diplômés ont

tendance à prendre leur envol tardivement. D'ailleurs, indépendance résidentielle rime avec autonomie financière, raison pour laquelle les enfants d'ouvriers quittent le foyer parental plus tard.

Au niveau des anciennes régions, l'Alsace et la Lorraine sont assez proches de la moyenne Grand Est. La Champagne-Ardenne se démarque avec des filles et des garçons assez peu nombreux à vivre encore chez leurs parents (8 % et 18 %) et un écart femme-homme inférieur à la moyenne nationale.

4 Les filles s'orientent davantage vers des cursus à compétences sociales

Répartition des filles et des garçons entre les filières post-bac en 2013



Lecture : en 2013, environ 17 % des filles se sont inscrites à l'université en droit économie contre 14 % des garçons.
Source : MENESR - SIES 2013.

Des inégalités déjà pendant les études

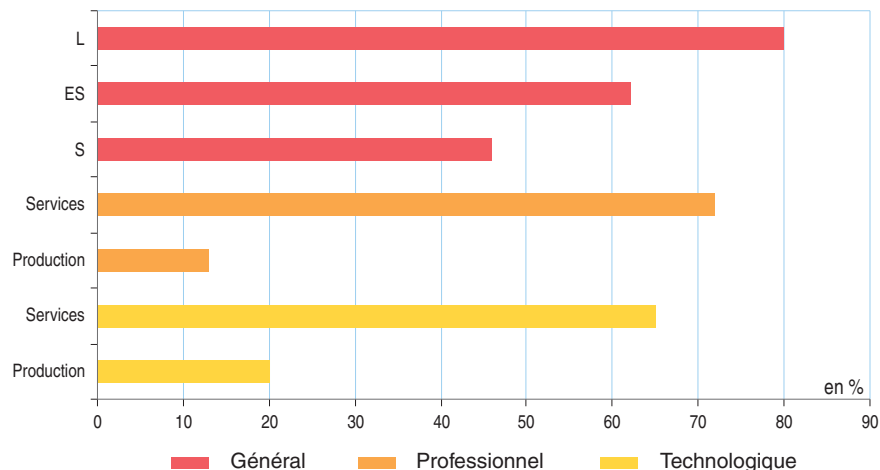
Les filles obtiennent plus souvent le baccalauréat que les garçons : le taux moyen de réussite au bac est de 90,5 % pour les filles et de 85,3 % pour les garçons dans la région en 2014. Les filles sont un peu moins nombreuses que les garçons à avoir des difficultés sévères en lecture (3,6 % contre 4,2 % en 2015). Cet écart est proche de la moyenne française et tend à se réduire depuis quelques années.

À l'échelle des anciennes régions, les disparités se confirment. En Champagne-Ardenne, le taux de réussite au bac des filles s'éloigne de la moyenne régionale de 1,3 point et celui des garçons de 2,5 points, d'où un écart entre les filles et les garçons plus important. Ces derniers sont aussi plus nombreux à montrer de sévères difficultés en lecture. Ces différences ont cependant tendance à diminuer et les chiffres à converger vers la moyenne régionale.

Bien que les filles soient plus nombreuses à avoir le bac, elles sont par la suite moins présentes que les garçons dans les filières sélectives. En 2013, dans le Grand Est comme dans l'ensemble de la France métropolitaine, 2,6 % des filles poursuivant leurs études après le bac sont en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) contre 4,2 % des garçons (figure 4). Les filles s'orientent davantage vers les cursus universitaires de lettres et de sciences humaines (23,2 %) ou les formations paramédicales et sociales (10,4 %). Dans ces filières, les filles sont respectivement deux et

5 Les filles privilégient les filières L pour le bac général et le domaine des services pour le bac professionnel ou technologique

Part des filles dans les filières du baccalauréat



Source : MENESR - SIES année scolaire 2013-2014.

cinq fois plus nombreuses que les garçons. Ces derniers se dirigent plutôt vers des formations d'ingénieurs et vers les IUT (10,6 % et 8,6 %) ou encore vers les CPGE. Bien que ces filières soient majoritairement masculines, les filles y percent de plus en plus depuis une quinzaine d'années. Dans les formations d'ingénieurs, leurs effectifs sont en hausse de 75 % contre 22 % pour les garçons (d'ailleurs, la part de filles y est supérieure dans le Grand Est à la moyenne française). Dans les CPGE, les étudiantes sont 20 % de plus, contre + 9 % pour les étudiants.

Ces choix d'orientations post-bac sont fortement conditionnés par les choix antérieurs, notamment la filière du bac qui diffère déjà selon le sexe. Les filles privilégient des filières économiques et sociales ou littéraires aux dépens de la filière scientifique qui permet d'accéder aux études les plus sélectives de l'enseignement supérieur. Elles sont 80 % en L (série littéraire), pour seulement 46 % en S (série scientifique), et 72 % dans le domaine des services du baccalauréat professionnel et plus de cinq fois moins dans celui de la production (figure 5). ■

Définition

Déclassement : situation dans laquelle une personne a un diplôme supérieur au niveau le plus fréquent de sa catégorie socioprofessionnelle.

Sources

Une grande partie des indicateurs sont issus de l'exploitation du recensement de la population 2013.

Les revenus salariaux en équivalent temps plein sont obtenus grâce aux déclarations annuelles de données sociales 2013 (DADS), formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés.

Le taux de réussite au baccalauréat, la part de filles dans ses différentes filières

et selon les orientations post-bac sont des données de la sous-direction des systèmes d'information et études statistiques (SIES) du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR).

Les données sur les compétences en lecture sont établies à partir des résultats aux tests effectuées lors des journées défense et citoyenneté (Ministère de la Défense).

Pour en savoir plus

- Auger E., Ducharme T., Villaume S., « Les retraites des femmes nettement inférieures à celles des hommes », *Insee Analyses Grand Est* n° 37, mars 2017.
- Auger E., Ducharme T., Villaume S., « Isolement, état de santé, conditions de logement : des risques de fragilité plus élevés pour les femmes après 60 ans », *Insee Analyses Grand Est* n° 36, mars 2017.
- Baillot A., Michel S., « Femmes et hommes : regards régionaux sur l'égalité », *Insee Première* n° 1585, mars 2016.
- Challand C., Kelhetter D., « Parité, activité, salaires », *Insee Dossier Alsace* n° 1, mars 2015.
- « Femmes et hommes - Regards sur la parité », *Insee Références, édition 2012*, mars 2012.
- Galland O., « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives, mais resserrées », *Économie et Statistique* n° 337-338, 2000.

